



SELARL DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES

Maître Delphine DURANCEAU

Domaine des Plantiers, 150 Route de Berre - 13510 EGUILLES - Tél. : 04.42.27.45.56

Email : saisies.immobiliieres@dpa-avocats.com - www.dpa-avocats.com

SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT

Maître Elisa GUEILHERS

21 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES - Tél: 01.88.60.37.37 - Email: eg@gueilhers-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - SUR SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune de **BOIS D'ARCY (78390), YVELINES**, dans un ensemble immobilier à usage de **Résidence de Tourisme** soumis au régime de la copropriété dénommé « **LES PORTES DU CANAL** » sis 2A rue Georges Méliès, au lieudit « **Chemin de Puits à Loup** » dénommée « **La Croix Bonnet** » cadastré :

- **Section BK numéro 18 pour une contenance de 01ha 45a 11ca**
- **Section BK numéro 19 pour une contenance de 10a 00ca**

Pour une superficie totale de **01ha 55a 11ca**, les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

Le LOT NUMERO QUATRE CENT SEPT (407) : UN APPARTEMENT de type T3 situé au rez-de-chaussée du bâtiment D, d'une superficie totale Loi Carrez de 55,86 m², Porte numéro 604, comprenant : - Une entrée, un séjour avec coin cuisine, un dégagement, deux chambres, une salle de bains, un Wc, et un espace extérieur.
Et les 83/10.000^{èmes} des parties communes générales.

Le LOT NUMERO CINQ CENT QUARANTE (540) : UN PARKING extérieur.
Et les 3/10.000^{èmes} des parties communes générales.

Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

MISE A PRIX : 19 500,00 euros
(DIX-NEUF MILLE CINQ CENTS EUROS)

(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

L'ensemble immobilier a fait l'objet : -D'un procès-verbal du cadastre N° 1132 en date du 05 juillet 2000 dont une expédition a été publiée au Premier Bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 06 juillet 2000 sous les références volume 2000 P numéro 4119, -D'un procès-verbal du cadastre N° 1224 en date du 23 juin 2006 dont une expédition a été publiée au Premier Bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 28 juin 2006 sous les références volume 2006 P numéro 3752, -D'un règlement de copropriété et état descriptif de division aux termes d'un acte reçu le 25 février 2008 par Maître Xavier CAFLERS, notaire

.../...

à NICE, dont une expédition a été publiée au Premier Bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 31 mars 2008 sous les références volume 2008 P numéro 1908 suivi d'une correction de formalité publiée audit bureau le 14 avril 2008 sous les références volume 2008 D numéro 3506.

ADJUDICATION

MERCREDI NEUF (09) DECEMBRE 2026 À 09H30

à l'audience du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (78000), Palais de Justice, 5 Place André Mignot, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens et droit immobiliers ci-dessus désignés

OCCUPATION : Le bien saisi se situe dans un ensemble immobilier en copropriété et à usage de résidence de tourisme.

Il résulte de l'examen du procès-verbal descriptif que les biens immobiliers font l'objet d'un bail commercial meublé consenti à la société SUITES ETUDES, en date du 04 janvier 2010, suivi d'un avenant du 20 février 2012.

La société SUITES ETUDES ayant été radiée, le bail a été repris par la société APPART'CITY, société par action simplifiée au capital social de 25 234 551,18 €, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 490176120, dont le siège social est 125 rue Gilles Martinet à 34070 MONTPELLIER.

Le syndic de la copropriété de l'immeuble est la société CGS, société à responsabilité limitée, au capital social de 30 000,00 euros, immatriculée au RCS de PAU sous le numéro 498 220 649, dont le siège social est sis 40 rue du Quatorze Juillet à 64000 PAU (Email : contact@syndic-cgs.com).

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n° 24/00141, déposé le 27 septembre 2024 par Maître Elisa GUEILHERS au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat : (www.dpa-avocats.com/les-ventes-aux-enchères).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES.

Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de : 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 €, soit 3.000,00 €.

SURENCHERE : de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Signé : Maître Elisa GUEILHERS
Maître Delphine DURANCEAU

VISITES PAR LA SAS ID FACTO, Commissaires de Justice associés à VERSAILLES (78) :
- Le mardi 24 novembre 2026 de 12h à 13h - Le jeudi 26 novembre 2026 de 12h à 13h